chée », ce qui, dans les circonstances, signifie qu'il faut simplement effectuer son travail du mieux possible et s'en contenter. Nous devons nous efforcer de nous inspirer de l'expérience du passé et des conseils de la raison.

Si nous appliquons ce principe au domaine national et à celui de la défense du pays, il est évident qu'il n'y a aucun motif de désespérer, de se décourager ou de demeurer inactifs. Il est évident que nous devons continuer d'adopter le programme qui constitue, selon nous et selon d'autres nations, la meilleure façon de préserver la paix et d'assurer notre sécurité. Mais les bombes atomiques et à hydrogène obligent les nations du monde à trouver des moyens de s'assurer qu'on n'aura jamais recours à ces engins. On a dit que la guerre résulte de l'échec de la politique étrangère; et la politique étrangère, la compréhension entre les nations revêt maintenant une importance plus grande que jamais auparavant dans l'histoire de l'humanité. De temps à autre, des problèmes particuliers surgissent sur la scène internationale, comme celui de l'Indochine à Genève. Cette crise ou une autre fait l'objet de manchettes dans les journaux ou retient l'attention des commentateurs de la radio, mais aucune crise particulière ne devrait l'emporter sur la préservation de la grande alliance du monde libre, qui constitue le principal rempart de notre propre sécurité.

VISITE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL À WASHINGTON

Discours prononcé par le Gouverneur général, le très honorable Vincent Massey, devant les deux chambres du Congrès des États-Unis à Washington, le 4 mai 1954.

Je tiens d'abord à vous remercier du vibrant hommage que vous avez rendu ce matin à mon pays. Je vous sais gré aussi de votre chaleureux accueil, dont je suis plus ému que je ne saurais l'exprimer. Je suis hautement honoré de me trouver aujourd'hui en présence des membres des deux illustres corps législatifs du pays assemblés en cette Chambre. Je saisis parfaitement à cette heure — et qui pourrait faire autrement? — la relation entre le cours des événements mondiaux et les décisions qui se prennent ici. Vous m'avez conféré un privilège insigne et je vous en suis reconnaissant.

Je ne me sens pas étranger en cette ville où, il y a longtemps, j'ai passé plusieurs années heureuses lorsque je fus chargé d'établir la première mission diplomatique du Canada aux États-Unis. A cette époque, les pays du Commonwealth commençaient à envoyer leurs propres représentants à l'étranger, à Washington d'abord, et si chacun d'eux avait le souci de bien servir son pays, tous reconnaissaient le même souverain comme chef du Commonwealth.

Un rôle nouveau

mie.

reils

ions que

dans

k de

iser.

e la

e la

rien

: H.

pré-

faut

t de

oour

des

dire

perau nser ager olla-Inis.

tous

cor-

ibre

s de

ine.

nne

ssité

plus

ıltés

siste

am-

nos

àla

uent

oint

enir

tant

nent

mis

nnis

ace

, de

cane

mbe

tion

pro-

Comme ministre du Canada, je teuais du sonverain mes lettres de créance. Aujourd'hui, c'est en tant que représentant de la Couronne exerçant ses fonctions au pays, non plus à l'étranger, que je me présente à vous. Le terme «gouverneur général» prête parfois à confusion, car au Canada celui qui occupe ce poste

ne gouverne pas. Il arrive facilement que les fonctions de gouverneur général soient assimilées à celles des gouverneurs qui, en certains pays, sont de véritables administrateurs. Comme vous, nous sommes un peuple entièrement libre et indépendant. Le Canada est cependant la seule monarchie constitutionnelle en Amérique. Dans les cadres du régime en vigueur en notre pays, le gouverneur général représente notre souverain et celui-ci est le chef de l'État canadien; tous les actes relevant chez nous du gouvernement, de l'adoption des lois à la livraison du courrier, s'effectuent « Au service de Sa Majesté », selon l'expression ancienne toujours en usage.

En juin dernier, se déroulait un événement de grande importance pour les Canadiens. Dans aucun autre domaine de Sa Majesté, le couronnement n'a été célébré avec plus de ferveur qu'au Canada. Je tiens à vous dire que vos voisins canadiens ont été sensibles au vif intérêt témoigné par le peuple des États-Unis à cette occasion et je me fais l'interprète des sujets canadiens de Sa Majesté pour vous remercier cordialement de la sympathie avec laquelle vous avez suivi les cérémonies du couronnement qui revêtaient pour nous et pour le monde entier, croyons-nous, une grande importance.

Sentiments communs

En des moments comme ceux que je dois présentement à votre gracieuse hospitalité, il est une pensée qui s'impose: celle de ce que